



5

Règlements-taxes
communaux
Adaptations pour 2014-2019



20

Inauguration œuvre d'art
au Foyer Jettois



21

Classique à l'Abbaye
2 février : Quatuor Alfama



n° 215

Une fantastique année 2014



Le 11 janvier 2014

Réception de nouvel an
pour les Jettois

Si vous avez des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux ou si vous désirez simplement entrer en contact avec d'autres Jettois, ne manquez pas la réception de nouvel an des Jettois. Vous y trouverez différents stands d'information représentant l'administration communale, le CPAS, la zone de police, la Croix Rouge, l'Agence Locale pour l'Emploi ou Le Foyer Jettois. Cette réception de nouvel an des Jettois, avec un drink, se déroulera dans une ambiance détendue le samedi 11 janvier 2014, à partir de 11h, dans la Salle communale des Fêtes.

Découvrez tous les
détails en page

5

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél. : 02 423 12 11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Vœux de nouvel an

Permettez-moi de vous souhaiter une fantastique année 2014. Que cette année soit placée sous le signe de la chaleur, de l'amitié, de la santé, du plaisir, de la chance et de la solidarité.

L'année 2013 ne sera probablement pas mentionnée dans les livres d'histoire comme une merveilleuse année. Nous avons pourtant connu un bel été et assisté à la montée sur le trône d'un nouveau roi, mais la crise a malgré tout fait de l'ombre à notre ciel bleu. Bien que nous ne puissions, en tant qu'administration communale, pas faire grand-chose contre une crise économique d'ampleur mondiale, nous pouvons quand même, à notre niveau, tenter de nous attaquer à ses conséquences. Le chômage, celui des jeunes en particulier, constitue une priorité absolue en Région de Bruxelles-Capitale. Il importe pour cela de créer des emplois et de mettre en contact les employeurs et les chercheurs d'emploi. Une bonne formation et une bonne scolarisation forment également des aspects fondamentaux dans cette lutte contre le chômage.

Offrir un enseignement de qualité fait partie des priorités à Jette. C'est pourquoi la commune s'applique à créer de nouvelles places dans l'enseignement, entre autres via la construction de la nouvelle école de l'Arbre Ballon. L'attention portée aux citoyens commence déjà avec les plus jeunes d'entre eux. Créer assez de place dans les structures d'accueil de la petite enfance constitue d'ailleurs un défi quotidien pour la commune. Les plus âgés ne sont toutefois pas oubliés, avec des structures d'encadrement de qualité et des activités plaisantes pour les seniors.

Quant aux Jettois qui se trouvent entre ces deux extrêmes, nous cherchons chaque jour à rencontrer leurs préoccupations en matière d'environnement, de cadre de vie, de mobilité, de sécurité, ... Bout à bout, chaque aspect de notre société forme un grand puzzle dont chaque citoyen constitue lui-même une petite pièce. Faisons ensemble de 2014 une année inoubliable !

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be

L'Administration communale sera fermée le mercredi 8 janvier, à partir de 11h45.

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Services Démographie, Etat civil et Gefico : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h.

Jeudi : de 13 à 19h.

Autres services : lundi, mardi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 14h.

Jeudi : de 13 à 16h.

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
- Tél.: 02.423.12.11

Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h.

Jeudi : de 13 à 16h.

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018



Hervé DOYEN,
bourgmestre
LBJ

- Sécurité et Contrat de sécurité
 - Coordination et Affaires générales
 - Tutelle CPAS
 - Contrats de quartier
 - Communication et Information
- ✉ hdoyen@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.19



Geoffrey LEPERS,
1^{er} échevin
MR-Open VLD

- Enseignement francophone
 - Finances
 - Propreté publique
 - Tourisme
 - Informatique et Nouvelles technologies
 - Anciens combattants
 - Charroi communal
- ✉ glepers@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.34



Bernard VAN NUFFEL,
2^{ème} échevin
Ecolo-Groen

- Espace public
 - Patrimoine communal
 - Gestion de l'Energie (Utilisation rationnelle de l'Energie, Plan Local d'Action pour la Gestion Energétique, ...)
- ✉ bvannuffel@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.08



Benoît GOSSELIN,
3^{ème} échevin
LBJ

- Prévention
 - Sports
 - Accueil extrascolaire et Kids' Holidays
 - Personnel
 - Infrastructures biculturelles
- ✉ bgosselein@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05



Claire VANDEVIVERE,
4^{ème} échevine
LBJ

- Etat civil – Démographie
 - Affaires sociales
 - Egalité des chances – Intégration – Personne handicapée
 - Environnement
 - Qualité du service aux citoyens
- ✉ cvandevivere@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05

SERVICE DÉVELOPPEMENT HUMAIN**Nouveaux horaires pour le guichet**

A partir du 1^{er} février 2014, le guichet du service Développement humain changera d'horaire d'ouverture et fermera à 12h30 au lieu de 14h. Pensions, allocations de handicap, dépôt de preuve de vaccination, ristourne sur l'eau ou chômage partiel... si vous êtes concernés par l'un de ces domaines, soyez vigilants par rapport à ce changement.

Heures d'ouverture du guichet :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 (au lieu de 14h)
- Jeudi, de 13 à 16h

Le service est à votre disposition pour :

- Demande de pension de retraite ou de survie
- Demande de reconnaissance d'un handicap
- Demande d'allocations pour handicapés
- Dépôt de la preuve de vaccination des enfants âgés de moins de 18 mois
- Demande de ristourne sur l'eau
- Contrôle du chômage partiel

Service Développement humain – chaussée de Wemmel, 100 (étage 2B) – 02.422.31.22

Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 27 novembre 2013.

**Mise en application du plan lumière**

Le plan lumière pour l'ensemble du territoire de la commune de Jette sera mis en application dans le courant des prochaines années. La société Sibelga remplacera cette année l'éclairage public dans le quartier Notre-Dame de Lourdes (rues De Boeck, Berré, Van Swae, Mayelle, Steppé et place de la Grotte). Le réaménagement de l'éclairage public est prévu en 8 phases et les priorités sont définies en fonction de l'âge des installations.

Adaptation des règlements-taxes communaux

Plusieurs de ces règlements arrivant à échéance, le conseil communal vient de voter les nouveaux textes pour 2014-2019. Découvrez tous les détails de ces adaptations en page 5.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le mercredi 29 janvier 2014 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier

Vous trouverez l'ordre du jour de chaque conseil sur le site www.jette.be en cliquant sur « séance conseil » sur la page d'accueil. Le contenu complet de la séance publique du conseil est publié au même endroit le jour suivant.

A votre service**CPAS**

Présidente : Brigitte De Pauw



Rue de l'Eglise
Saint-Pierre, 47
Secrétariat : 02.422.46.11
Service social : 02.422.46.75

Société de logements sociaux Foyer jettois

Président : Benjamin Goeders

Essegem 3 –
Rue Jules Lahaye, 282
Tél : 02.478.38.35
(8h30-12h/13h30-17h)
Permanences des services administration, comptabilité et service social : lundi de 9 à 12h et mardi de 13h30 à 16h30

Agence Immobilière Sociale de Jette

Président : Joseph Amisi
Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye, 288
Tél : 02.421.70.90

Agence locale pour l'Emploi de Jette

Président : Didier Paternotte
Rue Léon Theodor, 204
Tél : 02.421.65.00



Paul LEROY,
5^{ème} échevin
LBJ

- Culture francophone (+Académie, Bibliothèque, ...)
 - Seniors francophones
 - Activités bicommunautaires
 - Familles et Petite enfance, Jeunesse francophone
 - Santé
 - Urbanisme
- ✉ pleroy@jette.irisnet.be
©02.423.12.03



Bernard LACROIX,
6^{ème} échevin
LBJ

- Vie économique et Commerce
 - Animations
 - Emploi
 - Terrains et immeubles à l'abandon
 - Cultes
- ✉ blacroix@jette.irisnet.be
©02.423.12.03



Brigitte GOORIS,
7^{ème} échevine
Open VLD-MR

- Enseignement néerlandophone
 - Jeunesse néerlandophone
 - Culture néerlandophone, Affaires néerlandophones
 - Seniors néerlandophones
- ✉ bgooris@jette.irisnet.be
©02.423.12.34



Christine GALLEZ,
8^{ème} échevine
Ecolo-Groen

- Mobilité
 - Habitat / Logement
 - Développement durable
 - Agenda 21
 - Relations Nord/Sud
- ✉ chgallez@jette.irisnet.be
©02.423.12.09

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018

A la tête du conseil communal depuis un an Le président fait le bilan

Depuis les dernières élections communales, les communes peuvent désigner le président du conseil communal parmi leurs conseillers. En effet, une proposition d'ordonnance dans ce sens, déposée entre autres par Hervé Doyen et Annemie Maes, a été votée par le parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Rien d'étonnant donc à ce que Jette ait été la première commune à franchir le pas. Après un an à la tête du conseil, Pierre Dewaels fait le point avec nous sur cette nouvelle fonction.

Jusqu'en décembre de l'année passée, c'est le bourgmestre qui assurait la présidence du conseil communal à Jette. Il était donc à la fois président du collège et président du conseil communal, c'est-à-dire qu'il dressait non seulement l'ordre du jour du conseil, mais qu'il avait aussi la mission de donner et de retirer la parole dans cet organe chargé de contrôler l'action du collège. Pour régler cette contradiction, les conseillers jettois ont donc décidé de nommer Pierre Dewaels à leur présidence.

Libéré du rôle de président du conseil communal, le bourgmestre peut défendre les projets, les idées et la vision du collège.

Le sens du compromis

S'il a fait carrière dans l'hôtellerie où il travaille depuis 41 ans, le Jettois Pierre Dewaels a aussi accumulé une belle expérience dans le domaine de la politique locale. Syndicaliste depuis près de 30 ans et notamment président de la CSC Jette, il a également été président du Centre culturel de Jette pendant une quinzaine d'années, a fait partie pendant 18 ans du conseil du CPAS et a siégé comme conseiller communal durant la précédente législature. Au cours de ces expériences, il a acquis le sens du consensus et du compromis, qualités indispensables à un président de conseil. Voilà qui explique sans doute son élection à 31 voix sur 35 : « J'étais très touché de ce résultat car cela signifie qu'une grosse partie de la minorité a voté pour moi. Je pense que les conseillers savent que je suis très respectueux de l'avis de chacun ».



Le stress du débutant

En tant qu'ancien conseiller, Pierre Dewaels connaît bien le fonctionnement de cet organe, mais cela ne l'a pas empêché de connaître le stress du débutant : « Je me souviens bien du stress que j'ai ressenti lors des premières séances, j'avais très peur de décevoir ! Et puis j'ai dû apprendre à dompter cette fameuse console qui permet de donner la parole aux conseillers. Quand ils veulent parler, ils appuient sur un bouton et une lumière s'allume sur la console qui se trouve devant le président, mais parfois les discussions s'emballent et, lors des premières séances, face à toutes ces lumières qui s'allumaient en même temps, j'étais complètement perdu », avoue-t-il en riant.

Etre bien entouré

Si l'humour ne lui fait pas défaut et s'il aime s'en servir pour désamorcer une discussion tendue, le président du conseil admet aussi volontiers qu'il ne peut pas tout gérer seul : « En tant que président, je suis invité au collège de préparation du conseil, ce qui me permet de connaître l'ordre du jour et de me préparer à la séance. Mais entre les deux, je rencontre le secrétaire communal : c'est le gardien des tables de la loi, comme je l'appelle. Il me manque parfois une partie du cheminement et c'est important de pouvoir en discuter avec lui pour éclaircir certains points. Je me tourne aussi beaucoup vers le personnel communal qui gère les dossiers au jour le jour et les connaît en profondeur ».

Faire régner l'ordre

Lors des séances du conseil communal, la tâche principale du président est de faire faire régner l'ordre pour que le conseil se passe le mieux possible : « Il faut respecter la parole de chacun : chaque conseiller qui demande la parole doit la recevoir à un moment. C'est pour ça qu'il est important d'avoir un président du conseil qui soit extérieur au collège. Libéré de ce rôle, le bourgmestre peut défendre les projets, les idées et la vision du collège. Pour l'opposition, ça facilite aussi les choses : elle peut plus facilement interpellier le bourgmestre et elle s'exprime parfois plus franchement ».

S'ouvrir au public

Aujourd'hui à l'aise avec son rôle de président et bien installé dans sa fonction, Pierre Dewaels garde les pieds sur terre et n'oublie pas qu'il ne fait « que » de la politique communale : « Devant le bien commun, il est bon de se rappeler que le but des conseillers est de partager le même idéal pour Jette. Mais c'est aussi aux citoyens de montrer qu'ils s'intéressent à ce qui se passe au conseil. Je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de monde aux séances. Il est bon que les citoyens voient comment fonctionnent leurs élus, ne serait-ce qu'une fois par an, en assistant au vote du budget par exemple ». Une conscientisation que Pierre Dewaels voudrait transmettre également aux plus jeunes : « J'aimerais trouver une manière d'expliquer la politique aux jeunes. Nombre d'entre eux ne savent pas ce qu'est un conseiller, un échevin, un bourgmestre, ... Le but n'est pas de leur donner un cours, mais plutôt de les familiariser avec ces concepts, en permettant, par exemple, aux classes de 5^{ème} primaire d'assister à une séance du conseil... C'est à cet âge-là qu'on se pose des questions ».



Le 11 janvier 2014

Réception de nouvel an pour les Jettois



Samedi 11 janvier 2014 à 11h

Réception de nouvel an des Jettois

Salle communale des Fêtes
Place Cardinal Mercier, 10
(1^{er} étage avec ascenseur)

Jette est une commune où il fait bon vivre, une commune verte, où l'administration communale travaille chaque jour à la qualité du cadre de vie. Si vous avez des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux ou si vous désirez simplement entrer en contact avec d'autres Jettois, ne manquez pas la réception de nouvel an des Jettois. Vous y trouverez différents stands d'information représentant l'administration communale, le CPAS, la zone de police, la Croix Rouge, l'Agence Locale pour l'Emploi ou Le Foyer Jettois.

Cette réception de nouvel an des Jettois, avec un drink, se déroulera dans une ambiance détendue le samedi 11 janvier 2014, à partir de 11h, dans la Salle communale des Fêtes.

Hervé Doyen, député-bourgmestre, le collège des bourgmestre et échevins, le Conseil communal, le Conseil de l'action sociale, le conseil d'administration du Foyer Jettois et Paul-Marie Empain, secrétaire communal, vous y invitent chaleureusement.

Prospectus sectaires à Jette ?
Les instances compétentes averties

Début décembre, de nombreux habitants de la commune ont reçu dans leur boîte aux lettres des livres rédigés par un leader musulman controversé. Suspectés d'être liés à une secte, ces documents ont surpris et choqué les personnes qui les ont reçus. La commune ne peut malheureusement pas contrôler ou interdire la distribution d'ouvrages privés, mais elle a directement interpellé les autorités compétentes.

Gourou et escroc

Les Jettois ont été la cible le mois passé d'une distribution d'ouvrages divers intitulés « Les mensonges de l'évolution », « Des secrets du Coran » et « Le prophète Mohammad » dont l'auteur identifié serait Harun Yahya ou Adnan Oktar de son vrai nom. Connu pour ses propos anti-scientifiques et créationnistes, l'homme est présenté sur internet comme un escroc notoire et est suspecté d'être le gourou d'une secte.

Bien que la commune ne peut interdire la distribution de courriers et d'ouvrages privés, le bourgmestre Hervé Doyen a prévenu immédiatement le Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN) ainsi que le Ministre de l'Intérieur de l'existence des ouvrages. Le CIAOSN étudie le phénomène des organisations sectaires nuisibles en Belgique ainsi que leurs liens internationaux et peut, à la demande d'une autorité publique, formuler des avis ou des recommandations sur le phénomène des organisations sectaires nuisibles et en particulier sur la politique en matière de lutte contre ces organisations.

Plus d'infos : www.ciaosn.be

Règlements-taxes communaux
Adaptations pour 2014-2019

Au niveau de la gestion communale, de nombreux domaines sont réglementés, comme par exemple les occupations des salles communales, l'imposition sur les immeubles abandonnés, la délivrance de documents, les antennes gsm ou encore les règlements sur les bureaux ou le stationnement. Plusieurs de ces règlements arrivant à échéance, le conseil communal vient de voter les nouveaux textes.

N'ayez crainte, aucun changement majeur dans l'ensemble de ces textes. Le conseil a prolongé la validité de la plupart d'entre eux jusqu'en 2019, afin de ne pas devoir revoter les textes chaque année. Cela facilite le travail des services administratifs et la compréhension des règlements communaux auprès des citoyens. Pour ce qui concerne la majorité des règlements-taxes, les montants en vigueur restent inchangés, à l'exception de l'indexation des montants pour les adapter au coût de la vie.

En revanche, il faut noter des modifications importantes qui pourraient vous concerner. Découvrez-les ci-dessous.

Règlement sur la délivrance des documents administratifs

Bonne nouvelle ! Les prix baissent pour les cartes d'identité, les passeports (délivrance classique ou en urgence), les titres de séjour (pour les non Belges), les permis de conduire belges, les compositions de ménage ou les certificats de résidence. Ce sont les documents les plus demandés.

En revanche, il sera demandé un

montant forfaitaire pour des dossiers qui impliquent un travail conséquent des services de l'administration, comme les changements d'adresse, le traitement des demandes de séjour pour les non Belges ou les demandes de régularisation de séjour.

Nouveau règlement pour les immeubles négligés

Le Conseil communal a décidé d'appliquer un nouveau règlement qui visera à lutter contre les immeubles négligés qui pourraient représenter un danger dans l'espace public ou pour les immeubles voisins. L'objectif étant d'amener les propriétaires peu scrupuleux à entretenir leur bien en bon père de famille. Le tarif pour les terrains non-bâti sera quant à lui diminué.



Phone-shops, video-shops et magasins de nuit

Les taxes liées à l'ouverture des phone-shops, video-shops et magasins de nuit instaurées il y a plusieurs années sont maintenues car elle contribuent à lutter contre un développement anarchique de ce type de commerces.

Enfin, et cela concerne tous les Jettois, statu quo pour les additionnels au précompte immobilier et ceux de l'impôt sur les personnes physiques. Ils restent donc inchangés pour 2014.

Si vous souhaitez consulter ces règlements en détail, ils sont disponibles sur Editoria (ancienne plateforme Irisbox), où vous pouvez faire une recherche par mot clé ou par type de taxe : <https://publi.irisnet.be/taxes-communales-gemeente-belastingen/?lang=fr>

Rapport annuel Zone de police Bruxelles-Ouest

Criminalité à Jette : chiffres plus favorables que la moyenne de la zone

La zone de police de Bruxelles-Ouest – qui rassemble les communes de Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg et Ganshoren – a enregistré en 2012 une baisse significative dans les chiffres totaux de criminalité (- 7,7%) comparé à 2011. Le degré de criminalité (le nombre de faits par 1.000 habitants) est lui aussi en diminution : - 9,5%. La commune de Jette enregistre ici un score de presque 12% de mieux que la moyenne de la zone de police.

Tendance à la baisse

En comparant les résultats de 2012 (17.974) pour toute la zone sur une plus longue période, on constate qu'il y avait encore 20.229 faits enregistrés en 2007. Pour 2012, la diminution du nombre de vols – qui représente malgré tout encore 51% des faits enregistrés – a pesé lourd dans la balance de la baisse générale. Une diminution qui se marque particulièrement en matière de vol de voitures.



Une bonne moyenne

En ce qui concerne le degré de criminalité – le nombre de faits par 1.000 habitants – des chiffres sont établis pour chaque commune de la zone de police de Bruxelles-Ouest. Ce chiffre est inférieur à la moyenne de la zone pour les communes de Jette, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe, tandis que le degré de criminalité pour Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean dépasse cette moyenne. Jette se situe donc dans une bonne moyenne en ce qui concerne les chiffres de criminalité de la zone.

Dans la prochaine édition du Jette Info, nous nous pencherons sur le plan zonal de sécurité 2014-2017 de la zone de police de Bruxelles-Ouest.

Hiver = obscurité = danger = prudence !

En période hivernale, on est moins bien visible dans le trafic, ce qui nous rend plus vulnérables. Les jours sont courts et l'obscurité diminue soudainement la visibilité. Veillez donc à être bien visibles pendant cette période plus sombre de l'année. Un conseil qui vaut aussi tout particulièrement pour les enfants.



Chaque année, des piétons se font renverser parce qu'un automobiliste ne les a pas vus à temps dans l'obscurité. Les enfants sont de plus petite taille. Ils sont donc moins visibles dans la circulation et courent plus de risques. Ce n'est pas parce que l'on voit une voiture approcher que son conducteur nous a vus. Pour réduire les risques d'accident, veillez à être bien visibles et soyez beaucoup plus vigilants en période hivernale.

La commune de Jette et le service Prévention sont particulièrement attentifs à la sécurité des écoliers. Ils

renouvellent donc cette année la campagne de prévention « hiver = obscurité = danger = prudence ». Un flyer a été distribué début décembre dans toutes les écoles pour sensibiliser les parents et les enfants à être encore plus prudents en période hivernale.

UNE INITIATIVE DU SERVICE DE PRÉVENTION, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVIN DE LA PRÉVENTION BENOÎT GOSSELIN

Aide, soutien et informations sur la maladie d'Alzheimer

La Fondation Roi Baudouin se bat depuis déjà plusieurs années pour faire connaître la maladie d'Alzheimer et améliorer la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes. Etant donné que Jette souhaite devenir une commune « Alzheimer admis », le CPAS jetteois a répondu à l'appel de la Fondation Roi Baudouin. Plusieurs initiatives ont été prises pour créer un réseau qui puisse offrir un accueil et une aide aux personnes qui, de près ou de loin, sont confrontées à la maladie. Ce mois-ci, le dernier article de notre série sur la maladie d'Alzheimer vous parle des structures d'aide, de soutien et des informations.



Vous n'êtes pas seul

Lorsque quelqu'un doit affronter le diagnostic « maladie d'Alzheimer », cela peut s'avérer très difficile pour certains. Pour d'autres, c'est parfois un soulagement car ils pressentaient depuis longtemps que quelque chose n'allait pas, sans vraiment savoir quoi, ni comment. Le diagnostic permet de donner une place à la maladie dans la vie de tous les jours. C'est évidemment une tâche difficile et il est important de savoir, à ce moment-là, que vous n'êtes pas seul. Le meilleur suivi consiste en une approche qui combine soins médicaux, accompagnement psychologique et soutien social : une assistance multiple qui est déterminée par ce que le patient souhaite lui-même.

A qui vous adresser ?

Votre médecin reste la première personne ressource pour vous accompagner sur le plan médical et il est également le mieux placé pour vous diriger vers un spécialiste.

L'asbl Alzheimer Belgique est née de l'initiative de quelques personnes qui ont été confrontées à la maladie dans leur famille proche ou qui l'ont côtoyée dans leur vie professionnelle. Après avoir fait l'expérience de l'accompagnement d'un malade d'Alzheimer, elles ont décidé d'offrir un soutien aux familles confrontées aux mêmes problèmes.



ment d'un malade d'Alzheimer, elles ont décidé d'offrir un soutien aux familles confrontées aux mêmes problèmes.

Les buts de l'association sont les suivants :

- mettre en œuvre tous moyens d'entraide pour soulager les familles et les proches du malade
- diffuser toute information sur la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés
- favoriser le dépistage précoce de la maladie
- promouvoir la qualité des soins à domicile ou en maisons de repos et de soins
- promouvoir la création de structures adaptées
- organiser des formations à propos de la maladie d'Alzheimer
- sensibiliser les pouvoirs publics à cette pathologie lourde et aux besoins spécifiques des malades et de leurs accompagnants.

L'asbl peut vous renseigner dans les domaines suivants :

- psychologique (rencontres, téléphone, ...)
- social (trouver une infirmière, un dentiste, un kiné, un ergothérapeute, ...)
- financier (quelles aides pouvez-vous attendre de votre mutuelle, du CPAS, d'autres organismes publics, ...)
- juridique (administration des biens : comment établir un mandat général, comment mettre un malade sous tutelle, ...)
- technique (trouver un transport, un plombier, des repas, des aides technologiques...)
- formules de Repos-Répit
- soutien : ligne écoute 24h/24 - 7j/7 : 02/428 28 10

Les services proposés sont variés : groupes de parole, art-thérapie, sophrologie, ergothérapie, psychomotricité, café-souvenir, dimanche-Alzheimer, formations, conférences, excursions.

Pour plus d'informations : www.alzheimerbelgique.be

*Ligne info Alzheimer :
0479/53.43.18 (du lundi au vendredi de 8 à 16h)*



Jette, commune Alzheimer admis

Depuis le mois de novembre, le CPAS de Jette a mis sur pied une série d'initiatives pour contribuer à l'intégration totale des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces mesures devraient leur permettre de vivre le plus longtemps possible dans leur entourage familial et d'être traitées avec le respect et l'attention qu'elles méritent dans un maximum de lieux publics. Vous apercevrez dans divers endroits de la commune un autocollant reprenant la mention « Jette, Alzheimer admis » qui signifie que vous pouvez vous y adresser pour vos questions et doutes concernant la maladie. De plus, un numéro spécifique sera opérationnel, dès le mois de janvier 2014, que vous pourrez appeler pour un conseil ou une demande d'aide, du lundi au vendredi entre 8 et 16h. Des travailleurs sociaux pourront vous rencontrer à votre domicile pour mettre en place avec vous un plan d'accompagnement et chercher l'aide la mieux adaptée (aide ménagère, soins à domicile, service de nettoyage, service de garde, repas chauds, clinique de la mémoire, Alzheimer café, aide administrative, allocations, activités récréatives, séjour court, nouvelles technologies adaptées telles que le GPS via Télésecours, ...).

Ligne info Alzheimer : 0479/53.43.18 (du lundi au vendredi de 8 à 16h)

Le mot de l'ombudsman

Neige et verglas : main dans la main pour un réseau routier dégagé

Faire en sorte que l'espace public soit dégagé en cas de neige ou de verglas dépend de la responsabilité de plusieurs acteurs. Le réseau routier jettois est en effet composé de voiries communales et régionales qui sont gérées de manière indépendante. Les trottoirs doivent quant à eux être entretenus par les propriétaires, les concierges ou les occupants du bâtiment attenant.

Voiries communales

Les routes communales sont gérées par le service communal de l'Espace public. Une firme privée a été désignée pour dégager les voiries en cas de neige ou de verglas.

Quelle est la procédure ? Les prévisions météo sont surveillées de manière permanente via différents canaux. Sur base de ces prévisions, le service décide ou non de répandre préventivement du sel. Les patrouilles de police peuvent aussi ordonner l'épandage. Nombreuses sont celles qui durant leurs rondes nocturnes constatent la formation de verglas et préviennent la firme privée.

La firme d'épandage agit en fonction d'un plan de priorité défini :

Priorité 1

- les routes qui servent d'accès aux hôpitaux
- les voiries dangereuses

- les grands axes (à l'exception des voiries régionales)

Priorité 2

- les voiries utilisées par les transports en commun
- les routes qui donnent accès aux écoles

Priorité 3

- les autres rues et avenues

Tous les travailleurs communaux disponibles sont mis à contribution pour déneiger les trottoirs des bâtiments communaux, les parcs, les arrêts de bus, ...

Voiries régionales

Les voiries régionales sont gérées par Bruxelles-Mobilité, qui est responsable du déneigement des avenues de l'Exposition, Broustin, D. Poplimont, du Laerbeek, C. Woeste, Carton de Wiart, de l'Arbre Ballon, de Laeken, de Jette, J. Sermon, du boulevard de Smet de Naeyer et de la place P. Werrie.

Quand sale-t-on les routes ?

Préventivement : En cas de salage préventif, le sel est répandu avant l'arrivée des perturbations météo annoncées. De cette manière, la sécurité des routes est garantie en permanence. Dans d'autres circonstances, l'épandage préventif doit être vu comme une phase préparatoire qui empêche la neige d'adhérer au revêtement.

Curativement : En cas de salage curatif, on répand le sel dès que la neige ou le givre apparaissent. Il s'agit ici de rendre les rues praticables le plus rapidement possible.

Quand le sel est-il inefficace ?

Lorsque les températures sont inférieures à -10°, le sel n'a pas d'effet.

Dans une rue où il y a peu de passage, l'épandage de sel est moins efficace car le sel ne pénètre pas la neige tout seul.



En travaillant main dans la main, nous veillons tous ensemble à garder des trottoirs déneigés et à assurer la sécurité des routes.

Travaux de l'espace public

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. La commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire, en coordination avec les différents impétrants. Fin 2013, pas mal de chantiers ont été reportés ou retardés. Voici les chantiers en cours pour ce début d'année 2014.

Rue de l'Abbaye de Dieleghem et avenue H. Liebrecht

Assainissement

Hydrobru procède à des travaux d'assainissement au niveau des égouts dans l'avenue H. Liebrecht et dans la rue de l'Abbaye de Dieleghem qui se poursuivront en janvier et février 2014.

Rue Decrée

Voirie

Après des travaux d'égouttage et la réfection des trottoirs dans la rue Decrée, la commune doit pro-

céder à l'asphaltage et à la pose de bacs à arbres dans les semaines qui viennent.

Avenues J. De Heyn et Thiriar, rue C. Hoornaert

Télécommunications

En coordination avec Mobistar, Belgacom procède à l'installation de dispositifs de télécommunication dans les avenues J. De Heyn et Thiriar, ainsi que dans la rue C. Hoornaert. Le chantier se prolonge en 2014.

Rue du Saule

Télécommunications

En coordination avec Belgacom, Telenet procède à l'installation du câble de télécommunication dans le tronçon de la rue du Saule compris entre les rues E. Toussaint et S. Legrelle. Les travaux ont été reportés au mois de janvier.

Avenue de l'Arbre Ballon

Eclairage public

En coordination avec Belgacom, Sibelga Eclairage public a entrepris, depuis le 25 novembre, le remplacement de l'ancienne installation lumineuse par 24 nouveaux points d'éclairage. Les travaux sont toujours en cours.

Rue C. De Clercq

Distribution d'eau

Dès que la phase 2 des travaux du chantier régional de l'avenue C. Woeste sera terminée, Vivaqua procédera à l'ouverture d'un chantier rue C. De Clercq pour remplacer la conduite-mère existante en voirie par deux nouvelles conduites en trottoirs. Ces travaux dureront environ 10 semaines.

Avenue C. Woeste

Trêve de Noël

Le chantier régional de réaménagement de l'avenue C. Woeste sera interrompu pendant la période de fêtes, du 23 décembre 2013 au 5 janvier 2014. Les travaux reprendront le lundi 6 janvier 2014.



Retour du gel et de la neige ? Soyez prudent et prévoyant

Dès que les températures passent sous la barre du 0, il faut se souvenir de quelques règles simples... Que vous soyez propriétaire ou locataire d'un immeuble, vous êtes responsable de l'état de votre trottoir et de son déneigement.

Trottoirs déneigés

Si quelqu'un se blesse devant votre porte, par défaut d'entretien, comme le dégagement de la neige et du verglas sur le trottoir, vous serez considéré comme responsable de l'accident. Le règlement général de police prévoit que :

- Les trottoirs doivent être libres de neige et de verglas sur deux tiers de leur largeur, avec un minimum 1,5 m.
- La neige évacuée doit être déposée en tas au bord du trottoir : elle ne peut être jetée sur la chaussée et les avaloirs d'égouts et caniveaux doivent rester libres.
- Il faut retirer les stalactites qui se forment sur le bâtiment et qui surplombent l'espace public.
- Celui qui enfreint ces dispositions s'expose à une amende administrative pouvant aller jusqu'à 100 EUR.

Les personnes qui n'ont pas la capacité (personnes âgées, PMR) de déneiger elles-mêmes, doivent s'arranger avec les autres habitants. Elles peuvent aussi faire appel aux services de l'ALE (titres-services). La solidarité entre voisins est aussi de mise.

Prudence de mise

Par temps de neige ou de verglas, les tentations sont parfois fortes de profiter de la météo pour s'amuser, mais il convient là aussi de respecter quelques règles pour votre sécurité. Il est interdit, sur la voie publique :

- de verser ou de laisser s'écouler de l'eau par temps de gel;
- d'établir des glissoires;
- de déposer ou de jeter de la neige ou de la glace.

Il est aussi interdit de marcher sur la glace des bassins et cours d'eau, sans autorisation des autorités.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que plus sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 10 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 15 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.422.31.01 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié.

Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 64 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Pour connaître les jours de collecte dans votre quartier :
<http://193.190.220.65/indexFR.html>

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette en janvier 2014 :

Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 13 janvier

Av. C. Woeste (ND de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 27 janvier

Nouvel emplacement, un mois sur deux :

Av. H. Liebrecht (J.B. Moyens) - de 14h à 14h45 : 11 janvier

Grand concours Shopping Jette Faire ses courses à Jette et remporter une auto...

Comme à son habitude, l'association de commerçants « Shopping Jette » organise, durant la période de fin d'année, son grand concours de cachets, grâce auquel pas moins de 10.000 euros sont à remporter en bons d'achats. Avec un premier prix de choix cette année : une voiture ! Que faire pour participer ? Il vous suffit d'aller faire du shopping dans les magasins participants et de récolter dix cachets.



L'association « Shopping Jette », à laquelle sont reliés quelque 160 commerçants jetteois, organise à nouveau son grand concours de cachets du 1^{er} décembre 2013 au 31 janvier 2014. A chaque achat effectué auprès d'un commerce participant, vous recevez un cachet. Quand vous avez complété une carte à l'aide de 10 cachets, vous avez une chance de gagner un des magnifiques prix. Cette année, les gagnants se répartiront à nouveau 10.000 EUR en bons d'achats allant de 50 à 1.000 EUR. Mais de nombreux Jetteois se sentiront sans doute encore plus concernés par le premier prix de cette année : une Citroën C1 !

N'oubliez pas de demander une carte à l'un des commerçants participants. Vous les reconnaîtrez grâce à l'affiche du concours qui ornera leur magasin. Chaque carte est à compléter à l'aide de 10 cachets. Quand votre carte est complète, vous devez inscrire vos coordonnées et la déposer dans l'urne prévue à cette effet. Cela vous donne une chance de remporter la voiture ou l'un des bons d'achats valables dans des dizaines de commerces de « Shopping Jette » participants. Plus vous remplirez de cartes, plus vous augmenterez vos chances de gagner.

Grande action Shopping Jette

Du 1^{er} décembre 2013 au 31 janvier 2014

Plus d'infos :

André Electeur – Coordinateur de l'association de commerçants « Shopping Jette » – rue Léopold I^{er}, 483 à 1090 Jette – 0478.701.641



Exemptions pour les jours de repos hebdomadaires 2014

Les commerces ont une obligation légale de respecter une journée de congé hebdomadaire. Comme chaque année, le collège des bourgmestre et échevins a décidé de libérer les commerces de cette obligation à certaines périodes ou occasions particulières pour l'année 2014.

Ci-dessous le liste de ces exemptions :

- du 3.01 au 16.01.2014 - Soldes
- du 8.02 au 15.02.2014 - Saint-Valentin
- du 19.04 au 25.04.2014 - Pâques
- du 7.05 au 13.05.2014 - Fête des mères
- du 11.06 au 17.06.2014 - Fête des pères
- du 1.07 au 13.07.2014 - Soldes
- du 29.08 au 2.09.2014 - Marché annuel
- du 28.10 au 3.11.2014 - Toussaint/Halloween
- du 29.11 au 6.12.2014 - Saint-Nicolas
- du 11.12 au 31.12.2014 - Fêtes de fin d'année



Nouveaux commerces à Jette



Chaque mois, nous vous présentons dans Jette Info les nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes à Jette. Cette semaine, vous trouverez les coordonnées du magasin de prêt-à-porter pour dames qui a ouvert ses portes dans la rue Ferdinand Lenoir.

Vous avez vous-même ouvert un commerce à Jette ou déménagé et vous voulez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be.

Kyha Shop

Prêt-à-porter dames

Rue Ferdinand Lenoir, 12
Ouvert du lundi au samedi, de 10 à 18h
Tél : 0490.19.08.42

Ceci est bien Cortoos...



Qui se promène sur la place Reine Astrid du côté de la chaussée de Jette ne peut rater cette énorme vache tachetée de noir sur le balcon du premier étage de la boucherie Cortoos avec, en clin d'œil à Magritte, la citation « Ceci n'est pas Margueritte ». La boucherie elle-même est entre les mains de Patrick Van Den Berge depuis 1999. Il a choisi à l'époque de garder le nom Cortoos, car le magasin était une véritable institution à Jette. De mémoire d'homme, le bâtiment a toujours hébergé une boucherie.

D'apprenti à chef d'entreprise

Près de 14 ans plus tard, Cortoos est en passe de faire partie intégrante du patrimoine jettois. La famille éponyme a lancé l'affaire en 1972. Patrick Van Den Berge y fait sa première incursion quatre ans plus tard, en tant qu'apprenti boucher. En 1988, la famille Cortoos le convainc de rester à ses côtés en lui confiant une partie de la gestion quotidienne du commerce. En 1999, il reprend totalement le fanion. Il partage aujourd'hui la tête de cette entreprise familiale florissante avec son fils Stéphane, qui gère de manière assurée la livraison aux restaurants, et sa fille Catherine, responsable du magasin. C'est la quatrième génération de la famille de bouchers Van Den Berge. Entre leur père et leur grand-mère de 82 ans qui travaille encore régulièrement à la caisse du magasin, trois générations sont encore présentes aujourd'hui sur les quatre.

Cortoos remplit quotidiennement trois camionnettes avec des plats préparés et des sandwiches et près de 50 restaurants s'approvisionnent en viande chez le commerçant jettois.

Diversification

Quand Patrick Van Den Berge a repris l'affaire, il a décidé de développer, à côté du magasin, d'autres sources de revenus. « Il y a quinze ans, la concurrence était impitoyable. Il y avait bien 20 à 25 boucheries de quartier qui visaient la même clientèle. Il en reste à peine 5 aujourd'hui. A l'époque, pour garder la tête hors de l'eau, il fallait donc être inventif et oser prendre quelques risques. Dans notre cas, la diversification a été un bon calcul », explique Patrick Van Den Berge. « Nous avons engagé un chef-coq pour mettre sur pied un service traiteur et nous nous sommes également lancés dans le commerce en gros en livrant des restaurants ». Cortoos remplit aujourd'hui quotidiennement trois camionnettes de livraison avec des plats préparés et des sandwiches et près de 50 restaurants s'approvisionnent en viande chez le commerçant jettois.

Peu de rotation dans le personnel

Grâce à la mise en place de ces activités, Cortoos a aussi pu conserver son personnel. « Actuellement, nous sommes 6 à temps plein et, si l'on ajoute les chauffeurs et les employés à mi-temps, on arrive à l'équivalent de 4 temps plein supplémentaires », raconte Patrick Van Den Berge. « Nous formons une bonne équipe de collègues motivés qui travaillent ensemble dans la même direction et tirent l'affaire vers le haut ». Les employés se sentent visiblement bien chez Cortoos car il y a très peu de rotation dans le personnel. Plusieurs d'entre eux sont là depuis 15 ou même 25 ans. D'après le gérant, l'approche humaine est aussi prépondérante pour une gestion optimale du personnel : « Nous avons par exemple choisi de fermer le magasin le mercredi et le jeudi après-midi pour permettre à chacun d'avoir du temps libre et de pouvoir souffler un peu ».



Qualité et hygiène

Cortoos est réputé bien au-delà des frontières jettoises pour sa viande de qualité dont, entre autres, des agneaux de lait importés des Pyrénées, des bœufs de la race Blonde d'Aquitaine, des porcs Livar du Limbourg, etc. Chaque pièce de viande qui quitte la boucherie peut être directement associée à un animal bien précis. « Cette traçabilité est très importante pour nous, tout comme le traitement de la viande et l'hygiène dans le magasin, les chambres froides et les ateliers », précise Patrick Van Den Berge. « Nous venons justement de rénover les installations frigo et les ateliers pour répondre aux normes européennes et à celles de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire. Nous recevons également presque chaque mois une visite de contrôle d'un vétérinaire, à l'improviste et durant six heures.

Interrogé sur l'histoire de cette vache sur sa façade, Patrick Van Den Berge raconte qu'il a acheté la bête un peu par hasard. « En la baptisant Margueritte – d'après la vache du film de Fernandel – j'ai voulu faire un petit clin d'œil au peintre surréaliste qui a passé une grande partie de sa vie à Jette ». Voilà comment une légende peut donner naissance à une autre légende...

Plus d'infos :

Cortoos – chaussée de Jette, 610

02.426.01.47

info@traiteur-cortoos.be

www.traiteur-cortoos.be

www.boucherie-cortoos.be



Gym Seniors Jette

Cours de gymnastique pour les seniors

Vous voulez entretenir votre forme physique dans un cadre dynamique et convivial ? Gym Seniors Jette propose deux fois par semaine des cours collectifs de gymnastique à l'attention des seniors.

Les cours sont mixtes et ont lieu tous les mardis de 9h45 à 10h45 et les jeudis de 10h30 à 11h30, sauf pendant les congés scolaires. Les Jettois peuvent bénéficier d'un chèque sport et une aide de la mutuelle est également possible. Les participants doivent se munir d'un certificat médical attestant que leur état de santé leur permet de suivre un cours de gymnastique.

Renseignements et inscriptions :

Yvette Mincke : 0473.63.37.25 (entre 17 et 20h).

Cours Gym Seniors Jette

Les mardis de 9h45 à 10h45
et les jeudis de 10h30 à 11h30

Judo club de Jette – chaussée de Wemmel, 71

Prix : environ 35 EUR/trimestre (pour 1 cours par semaine)



Fête de Noël pour les seniors

Spectacle visuel et musical

Les 10 et 11 décembre, quelque 400 seniors au total ont pu profiter comme chaque année de la traditionnelle fête de Noël dans la Salle communale de Fêtes. Le public venu en masse a pu profiter d'une après-midi entière de musique et de performances visuelles.

C'est la joyeuse bande des Chocolat's qui a ouvert le bal, faisant immédiatement monter l'ambiance dans la Salle communale des Fêtes. Avec un medley aux accents du sud et des pas de danse endiablés, ils ne pouvaient que charmer les seniors jettois. Et vu la frénésie qui se dégageait de ces rythmes brésiliens, la coupe du monde de football nous réserve encore de belles surprises.

Après une petite pause café et bûche de Noël, place à Kavadanse. Ce groupe de performers a présenté un mix varié de danses et de chansons des années '40, '50 et '60. Ils ont également passé en revue les musiques de films, avec notamment un excellent numéro de cabaret calqué sur le classique « Willkommen, Bienvenue, Welcome » de Marlène Dietrich.

UNE INITIATIVE DES ECHEVINS DES SENIORS PAUL LEROY ET BRIGITTE GOORIS



Maltraitance des personnes âgées

Le Sepam offre un service d'écoute

Vous vous sentez concerné par la situation d'une personne âgée ou souffrez vous-même de maltraitance ? Le Service d'Ecoute pour Personnes Agées Maltraitées peut vous aider et est à votre écoute, le lundi après-midi et le jeudi matin, au 02.223.13.43.



L'asbl Infor-Homes Bruxelles lutte contre la maltraitance des personnes âgées vivant à Bruxelles, aussi bien au domicile qu'en institution. Depuis 2009, elle a lancé une ligne téléphonique et un service spécifique baptisés Sepam pour Service d'Ecoute pour Personnes Agées Maltraitées.

Qu'est-ce que la maltraitance ?

De manière très large, c'est tout acte ou omission qui porte atteinte à la vie, à l'intégrité, à la liberté d'une personne, qui compromet sa personnalité ou nuit à sa sécurité financière. Elle peut être directe ou indirecte, active (un acte précis) ou passive (une omission), intentionnelle ou non et ce, dans le cadre d'une relation personnelle ou professionnelle. Une personne âgée peut, par exemple, se sentir maltraitée lorsqu'elle n'est systématiquement pas écoutée ou que l'on décide à sa place ce qui est bon pour elle.

Que vous soyez vous-même une personne âgée, un ami, un voisin, un membre de la famille, un médecin ou un membre du personnel soignant, etc., vous pouvez contacter le Sepam au 02.223.13.43, tous les lundis de 12h30 à 16h et les jeudis de 9 à 12h30. Une équipe de professionnels est à votre écoute en toute confidentialité pour vous aider ou vous conseiller.

Sepam c/o Infor-Homes – boulevard Anspach, 59 – 1000 Bruxelles – 02.223.13.43 (lundi de 12h30 à 16h, jeudi de 9 à 12h30) – sepam@inforhomes-asbl.be

Vous êtes senior et avez du temps ? Participez à une étude sur les chutes

La Faculté des Sciences de la Motricité de l'Université Libre de Bruxelles lance plusieurs projets d'étude sur le risque de chute chez les seniors (âgés de plus de 60 ans). Ces études visent à mieux comprendre les facteurs (englobant les facultés cognitives et physiques) qui contribuent à diminuer les capacités d'équilibre au cours de la vie. Un projet sur l'amélioration de l'équilibre au moyen de séances d'exercices est également prévu en ce début d'année.

Si vous êtes intéressé à participer aux études, contactez Félix Penzer (fpenzer@ulb.ac.be - 02.555.38.29) ou Stéphane Baudry (sbaudry@ulb.ac.be - 02.555.37.65) pour de plus amples informations.

Lieu des études : Faculté des Sciences la Motricité, ULB – Campus Erasme – route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles



Conférence de l'Antenne interuniversitaire de Jette

Jeudi 16 janvier 2014

« L'Europe, de crise en crise »

Etienne DE CALLATAY, économiste, professeur Facultés Namur et UCL

Secteur financier, finances publiques, compétitivité, ... La donne a changé depuis l'éclatement de la crise en 2008. Les autorités, aux différents niveaux de pouvoir, du supranational au régional, en passant par le national, sont amenées à adopter diverses réformes. Quels sont les choix qui ont été faits ? Avec quelles motivations et quelle légitimité ? Pour quels résultats ? Sera-ce suffisant ou, au contraire, contre-productif ? Et quel impact à long terme sur la société ?

Plus de renseignements : Sylvie Allentin – 02.423.13.53

Conférence

« L'Europe, de crise en crise »

Jeudi 16 janvier 2014 à 14h30

(salle accessible dès 14h)

Salle communale des Fêtes, place

Cardinal Mercier 10

(1^{er} étage, au-dessus de la bibliothèque)

Entrée : 5 euros



Ecoles communales primaires et maternelles Modalités d'inscription pour 2014-2015

Afin d'organiser au mieux les inscriptions dans les écoles communales jettoises, le service Enseignement de la commune a mis en place un calendrier, définissant les dates d'ouverture des inscriptions en fonction de certains critères.

Rendez-vous

Pour inscrire votre enfant dans une école communale maternelle ou primaire, vous devez demander un rendez-vous auprès de l'école de votre choix, par téléphone, uniquement de 9 à 12h et de 14 à 15h (cfr. encadré pour les dates). Lors du rendez-vous, vous devrez présenter une composition de ménage ou un modèle 2 si vous venez d'emménager à Jette.

Liste d'attente

Lorsqu'une place se libère, les inscriptions se feront suivant l'ordre de priorité fixé sur la liste d'attente se trouvant au service communal de l'Enseignement. L'inscription sur cette liste d'attente ne peut se faire qu'avec un document remis par l'école lorsque celle-ci est complète. A noter que la liste d'attente n'est valable que pour l'année scolaire 2014-2015



Pose de la première pierre Nouvelle école de l'Arbre Ballon



Le 4 décembre a eu lieu à Jette la cérémonie de pose de la première pierre de l'école de l'Arbre Ballon. Le bourgmestre Hervé Doyen, l'échevin du Patrimoine communal Bernard Van Nuffel, l'échevin de l'Enseignement Geoffrey Lepers, le collègue des bourgmestres et échevins, ainsi que les services communaux concernés, ont eu le plaisir d'accueillir pour l'occasion le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale Rudi Vervoort et les représentants du cabinet de Jean-Marc Nollet, ministre et vice-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les élèves de l'école primaire de Dieleghem avaient, pour l'occasion, préparé un petit poème de remerciement.

Ecoles primaires

A partir du 13 janvier 2014 :
petits frères et petites sœurs jettois

A partir du 3 février 2014 :
tous les enfants jettois

A partir du 2 juin 2014 :
enfants non jettois et petits frères ou petites sœurs non jettois

Ecoles maternelles

A partir du 13 janvier 2014 :
petits frères et petites sœurs jettois

A partir du 3 février 2014 :
enfants jettois nés avant le 31 décembre 2011

A partir du 22 avril 2014 :
enfants jettois nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2012

A partir du 5 mai 2014 :
enfants jettois nés entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2012

A partir du 2 juin 2014 :
enfants non jettois et petits frères ou petites sœurs non jettois

Projet Interquartier Le PIQ déménagement et cherche des bénévoles

Le Projet Interquartier (PIQ) du Centre culturel de Jette est un centre de cohésion sociale destiné aux jeunes et aux adultes, qui offre non seulement un soutien, mais organise aussi de nombreuses activités. Le PIQ s'agrandit et est à la recherche de bénévoles pour le soutien scolaire et les ateliers créatifs.

Le PIQ accompagne les jeunes dans leurs démarches (scolaires, sociales, professionnelles) et soutient les parents à divers niveaux (groupe de conversation, démarches, inscriptions scolaires des enfants, sorties, ...). Il soutient également la réalisation de projets divers comme des spectacles, des événements, des fêtes de quartier, des expositions ou des festivals (Urban Fusion Festival) et il propose des ateliers accessibles à tous : musique, chant, photo/vidéo/bd, écriture, modélisme, improvisation, slam, peinture, etc. Mais le projet Interquartier, c'est aussi un travail de rencontre de tout un chacun et en toute convivialité dans le quartier sud de la commune de Jette.

Si vous voulez vous investir dans une activité bénévole, le PIQ recherche des bénévoles pour encadrer le soutien scolaire et animer des ateliers créatifs. Vous avez des idées ? Vous pouvez les aider ? Contactez-les !

**Projet Interquartier : 02.427.62.00 – 0498.10.37.97 – interquartier@hotmail.com
Centre Armillaire – bd de Smet de Naeyer, 145**



L'école Jacques Brel en fête

Rétrospective 1933-2013

Suite à un appel lancé en début d'année, les élèves de l'école Jacques Brel avaient obtenu toutes sortes de témoignages sur les 80 années d'existence de l'établissement : cahiers d'écoliers, photos anciennes, témoignages de professeurs, etc. Tous ces documents retraçant la vie de l'école entre 1933 et 2013 ont été exposés durant toute la journée du 2 décembre, lors d'une exposition interactive ouverte aux parents. En plus de ces petits trésors d'histoire, les élèves ont présenté plusieurs spectacles et ont exposé des réalisations rendant hommage au célèbre chanteur à qui l'école doit son nom : illustrations des chansons de Jacques Brel, portrait de l'artiste, etc.



Ecole Jacques Brel – rue Esseghe, 101
ecole_jacquesbrel@yahoo.fr – 02.421.19.10

Une étrange découverte

Spectacle de Noël à l'école des Chatons

C'est une tradition pour Thérèse Dermine : chaque année, à l'approche de Noël, elle monte un spectacle avec les plus grands élèves de l'école maternelle Les Chatons. Décors, costumes, scénario, son et lumière, ... rien n'avait été laissé au hasard pour cette pièce digne de professionnels ! Plusieurs classes jettoises, mais aussi les résidents du home « Les deux parcs » et les parents des acteurs ont pu découvrir les multiples talents de cette classe dynamique au cours de cinq représentations de ce spectacle intitulé « Une étrange découverte ».



Rencontres intergénérationnelles à l'école Clarté

Elèves et résidents main dans la main

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de 3^{ème} primaire de l'école Clarté participent avec leur institutrice à un projet intergénérationnel, au travers de rencontres avec les résidents d'un home. Un projet basé sur les valeurs essentielles de respect et de tolérance.

Madame Paola, institutrice de 3^{ème} primaire à l'école Clarté, a mis en place un projet intergénérationnel avec ses élèves âgés d'environ 8 ans. Chaque semaine, elle se rend avec la moitié de sa classe à la maison de retraite proche de l'école et elle organise des ateliers avec l'aide d'une ergothérapeute. Chaque résident a ainsi l'occasion de participer à diverses activités, en compagnie de deux enfants. Gymnastique douce, bricolage, chant, ... sont à la base d'une réelle coopération intergénérationnelle.

Partage et émotion

Le mois dernier, à l'occasion d'un goûter de Noël dans l'école, chaque pensionnaire a reçu une plaque de céramique avec son portrait réalisé par un élève. Ces moments sont riches en partage pour tous et les participants ne peuvent cacher leur motivation. Les nombreuses compétences brassées lors de ces rencontres motivent les résidents et encouragent les enfants à s'appliquer davantage dans leurs apprentissages. Force est de constater, avec beaucoup d'émotion, qu'une réelle relation d'attachement et de confiance s'est tissée au fil des semaines.



Après chaque rencontre, Madame Paola s'attèle à la mise en place d'activités pluridisciplinaires en classe, pour exploiter et prolonger le riche travail effectué à la résidence. De l'expression orale à l'expression écrite, le vécu des enfants devient la base essentielle des apprentissages. Une magnifique expérience pour tous !

Le Centre de vie primé aux Pom's d'Or

Joli succès pour « Allons chanter avec Mickey »

Basé sur le concept des grands festivals cinématographiques, le festival des Pom's d'Or met chaque année en compétition des clips, films d'animation, films d'essai et films courts, réalisés par des institutions. Lors de cette 16^{ème} édition, le Centre de vie de Jette a décroché plusieurs prix.

Le centre pour personnes handicapées La Pommeraie organise chaque année son festival international du film d'essai, du film d'animation, du clip et du film court pour institutions de personnes handicapées et maisons de l'enfance en difficulté. Une belle aventure cinématographique et artistique qui a pour objectif de mettre en avant des jeunes et moins jeunes venant de centres spécialisés et de maisons pour l'enfance en difficulté de France, de Suisse, d'Italie, de République Tchèque, de Monaco, du Québec et de Belgique.

Cinq prix pour le Centre de vie

Cette année, les Pom's d'Or avaient lieu le mercredi 20 novembre 2013, au centre culturel de Quevaucamps. Pour sa 8^{ème} participation à ce festival international, le Centre de vie de Jette présentait un court métrage intitulé « Allons chanter avec Mickey ». Cette comédie dramatique, qui met en scène un interrogatoire autour d'un vol de portefeuille, a été entièrement réalisée par les animés de l'institution, assistés par Jean-Christophe De Block et

Céline Boucher, deux animateurs dynamiques. Une jolie réussite pour l'institution jettoise qui a décroché pas moins de 5 prix pour son film : premier prix, meilleurs acteurs (Vincent Deschepper et Victor Barahona), prix de l'humour, meilleur film court et prix du public pour les films courts. Bravo à eux !

Le Centre de vie
avenue J.-J. Crocq, 8
02.479.98.50



In Memoriam – Geneviève Courtois



Le 8 décembre dernier Geneviève Courtois s'est éteinte à l'âge de 65 ans. Elle a commencé sa carrière à l'école Van Asbroeck en avril 1986 et l'a terminée comme accueillante-référente jusqu'à sa pension début 2013.

Les enfants et les collègues de l'école Van Asbroeck lui ont rendu un hommage le vendredi 13 décembre.

Nous partageons la peine de la famille en ce moment de deuil.

Rencontres autour d'un thème

Groupe de parole pour tous

Le Nouveau Centre Primavera asbl, spécialisé dans le domaine de la santé mentale, organise aussi des groupes de parole et des rencontres autour de thèmes variés au centre culturel de Jette. En janvier et février 2014, le centre vous propose de participer aux rencontres suivantes, un mardi par mois :

Mardi 7 janvier 2014, de 14 à 16h
Comment retrouver confiance en soi ?

Mardi 11 février 2014, de 14 à 16h
Mes petits rituels !

Plus d'infos : Jean-Marc Priels – psychologue – 02.428.90.43 et 02.428.90.04
Centre Armillaire – bd de Smet de Naeyer, 145

24, 25 et 26 janvier 2014

Action Damien contre la lèpre et la tuberculose



En 2014, l'Action Damien fête son 50ème anniversaire. Un demi siècle durant lequel l'organisation a soigné des centaines de milliers de personnes atteintes de maladies liées à la pauvreté comme la lèpre ou la tuberculose. Mais l'organisation compte cependant toujours sur votre soutien. Savez-vous que vous pouvez sauver une vie avec 40 euros ? Vous ne pouvez donner qu'un petit montant ? Pas de problème, pour 6 euros vous pouvez acheter le fameux pack de marqueurs Damien et soutenir l'association.



Pleins feux sur l'Inde

L'Inde n'est pas seulement au centre de l'exposition Europalia. L'Action Damien braque également ses projecteurs sur elle, ce pays où tout a commencé, où la lèpre et la tuberculose n'ont toujours pas été exterminées. Certainement pas dans la région de Nellore (Inde du sud), où la petite Gita prie pour que sa mère gravement malade soit auprès d'elle pour son anniversaire et où le jeune Pawan, âgé de 11 ans, veille sans relâche son sur oncle mutilé. Ces deux enfants sont considérés par le système des castes indiennes comme des parias ou des indésirables. Ils font partie d'une population rejetée qui est sujette à la pauvreté et... à la lèpre. Heureusement, l'Action Damien intervient et sauve de nombreuses vies grâce à l'aide médi-

cale qu'elle fournit et aux hôpitaux qu'elle aide à financer. En 2012, les équipes médicales soutenues par l'Action Damien ont traité plus de 300.000 patients atteints de la lèpre ou de la tuberculose et leur ont offert de nouvelles perspectives d'avenir.

Fin janvier, l'Action Damien fait appel à votre solidarité. Pendant le week-end des 24, 25 et 26 janvier 2014, des packs de marqueurs seront à nouveau mis en vente au prix de 6 euros. Vous pouvez bien sûr également apporter votre contribution en effectuant un virement sur le compte en banque BE05 0000 0000 7575 (chaque don d'au moins 40 euros est déductible fiscalement).

Plus d'infos : www.actiondamien.be

Accueil Montfort et Montfort Center Hébergement, seconde main et restaurant social

Si le froid de l'hiver et la période des fêtes sont souvent propices à réveiller les consciences et la solidarité, la précarité, elle, ne connaît pas de saison... Tout au long de l'année, des associations se battent pour soutenir les personnes démunies et les aider à retrouver une vie décente. C'est le cas, à Jette, des asbl Accueil Montfort et Montfort Center qui proposent une aide sous forme d'hébergement pour les femmes, de vente de repas ou de vêtements.

Un accompagnement personnalisé

Subsidiée par la Cocof, l'asbl Accueil Montfort est destinée à héberger 34 femmes sans enfants, de 18 à 50 ans, qui se retrouvent sans logement pour des raisons financières, sociales, familiales et/ou psychologiques et qui sont désireuses de reconstruire un projet afin de redevenir actrices de leur vie. L'Accueil Montfort propose trois types d'hébergement : une structure communautaire qui peut accueillir 15 femmes pour une durée d'un an ; des flats en semi-autonomie pour celles qui, après un séjour communautaire, sont dans la réalisation d'un projet (formations en cours, travail, ...) et/ou ressentent encore le besoin d'être soutenues ; une maison communautaire de 4 places pour les hébergées en demande d'une transition différente.



Le sans-abrisme renferme des problématiques complexes et multiples car, même si chaque demande d'aide correspond à la perte d'un « chez-soi », les personnes concernées sont souvent fragilisées, tant du point de vue personnel, que relationnel ou social (dépendance, santé mentale, surendettement, violence...). C'est pourquoi l'asbl prône un accueil et une écoute personnalisés afin d'accompagner au mieux les femmes qu'elle héberge et de leur permettre de redevenir pleinement actrices de leur vie, de leurs choix, de leur autonomie. Cet hébergement ne doit pas être une fin en soi : c'est une expérience parmi d'autres, un épisode de la vie.

Une aide logistique

En plus de l'hébergement, l'asbl offre également des services concrets aux personnes dans le besoin, sous forme de vêtements et repas à prix réduits ou d'activités sociales et culturelles. L'asbl Accueil Montfort dispose d'un magasin de vêtements de seconde main ouvert à tous, situé rue de l'Eglise Saint-Pierre. L'asbl Montfort Center gère quant à elle le restaurant social Restojet et le magasin de seconde main Petit Plessis, situés tous deux sur la place Cardinal Mercier. En offrant des repas à prix modiques, des possibilités de loisirs (ateliers, sorties culturelles, etc.), de l'aide matérielle (seconde main)

et des espaces d'expression, l'asbl entend combattre l'exclusion et la solitude en recréant un tissu social pour des personnes en rupture. En 2012, près de 10.000 repas ont été servis et ce chiffre est en augmentation pour 2013.

Si vous souhaitez soutenir ces projets, vous pouvez effectuer un don au profit des asbl : Accueil Montfort : BE68 310 0308 117 34 (déductible fiscalement à partir de 40 euros) – Montfort Center : BE42 310 0305 712 54.



Accueil Montfort

rue de l'Eglise Saint-Pierre, 12 – 02.424.17.53 – accueil.montfort@amontfort.be

Montfort Center (Restojet)

place Cardinal Mercier, 36 – Ouvert du lundi au vendredi, de 10 à 16h30 – 0496.26.78.68

Petit Plessis

place Cardinal Mercier, 37 – Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30

Magasin de vêtements de seconde main Accueil Montfort

rue de l'Eglise Saint-Pierre, 18 – Ouvert du lundi au vendredi midi, de 9 à 12h et de 13 à 16h



Agréable marché de Noël sur et autour de la place Mercier

Dès l'ouverture du marché de Noël, le vendredi 13 décembre en soirée, le public avait trouvé son chemin vers la place Cardinal Mercier. On pouvait non seulement y trouver des idées de cadeaux pour les fêtes et y déguster des bouchées et des boissons gourmandes, mais on pouvait également profiter des animations prévues chaque jour.

Dans la Salle communale des Fêtes, les artisans présentaient, pendant ce temps, leurs marchandises. Une formule qui a, semble-t-il, remporté d'emblée un franc succès. L'endroit se prêtait particulièrement bien à la présentation de ce genre d'articles. C'est donc aussi bien sur la place Mercier qu'autour de celle-ci qu'on pouvait profiter d'une agréable ambiance qui réchauffait particulièrement en cette période de fin d'année.

BiblioJette : place Cardinal Mercier, 10 – 02.426.05.05 – www.bibliojette.be

BRUXELLES EN 10 LEÇONS



Numéro 4 : De guerre lasse (1555 – 1714)

Quatrième étape dans l'histoire de Bruxelles avec Eric Demarbaix. Le président du Cercle d'Histoire de Bruxelles abordera avec vous la période de 1555 à 1714 à travers 4 chapitres : les guerres de religion, Albert & Isabelle, Bruxelles et Louis XIV et La Grand'Place ressuscitée.

Renseignements et inscriptions : Eric Demarbaix – eric@pagesdhistoire.be

Bruxelles en 10 leçons : « De guerre lasse »

Samedi 11 janvier 2014, à 11h

Prix : 12 EUR/séance

CYCLE DE CONFÉRENCES



Les rues disparues de Bruxelles

Suite à une urbanisation débridée (voûtement de la Senne et jonction Nord-Midi), Bruxelles a connu des changements irréversibles. Pour des motifs pas toujours avouables, la Ville a fait disparaître des quartiers entiers. Toutes les rues, ruelles et impasses du quartier de la Putterie, de Notre-Dame-aux-Neiges, de Notre-Dame-au-Rouge, ont fait place nette à des rues sans âme et parfois totalement vidées de leurs habitants. Alors, nostalgiques que nous sommes, partons à la découverte de ces rues oubliées.

Le 31 janvier 2014 à 19h

« Les rues disparues de Bruxelles »

Conférence d'Eric Demarbaix

Salle communale des Fêtes (1^{er} étage)

ANIMATIONS ET ATELIER



Bien-être et écriture avec l'asbl Parler d'être

Basée à Jette, Parler d'être est une asbl qui mêle dans ses activités la littérature et le développement humain. Elle organise tout au long de l'année des animations bien-être et des ateliers d'écriture à la bibliothèque francophone de Jette. Voici les prochaines dates.

Animations bien-être : un vendredi par mois, de 19 à 21h

24 janvier 2014 : « Comment se mettre en valeur ? »

28 février 2014 : « Comment améliorer l'image de soi ? – Faites le bilan de vos talents et qualités »

21 mars 2014 : « Comment bien se présenter ? – Parlez de vous avec assurance »

Ateliers d'écriture : les mardis et samedis de 10 à 13h

21 et 25 janvier 2014

25 février 2014

1^{er}, 18 et 22 mars 2014

Plus d'infos : www.parlerdetre.be ou 0478.53.62.59

Réservation indispensable : 02.426.05.05 – cfamery@jette.be ou au comptoir de la bibliothèque

BiblioJette cherche des bénévoles

« Lire la rue » à Jette



Les bibliothèques francophone et néerlandophone de Jette, en collaboration avec la fondation d'utilité publique Lire le Monde, organisent en avril 2014 l'opération « Lire la rue » afin de sensibiliser ceux qui ne lisent pas aux plaisirs de la lecture. Elles recherchent pour ce faire des volontaires pour sélectionner des textes ou les lire à voix haute dans les rues les 26 et 27 avril 2014, lors du parcours d'artistes de Jette.

Malgré le travail remarquable des bibliothèques, des enseignants et des libraires, pas loin de la moitié des Bruxellois ne lit jamais pour le plaisir, environ un cinquième de la population seulement fréquente une bibliothèque et la promotion du livre s'adresse en général à ceux qui

lisent déjà. Or, les études montrent que la littérature a un rapport important avec le bonheur et le succès d'un individu. Lire pour le plaisir a plus d'importance dans l'éducation d'un enfant que le statut socio-économique de sa famille.

Des séances d'information auront lieu à la bibliothèque les samedis 18 janvier, 1^{er} février et 15 février à 10h. Si vous souhaitez participer à l'événement en tant que lecteur/rice (sélection de textes) et/ou liseur/euse (lecture à voix haute les 26 et 27 avril), vous pouvez prendre contact avec :

Marina De Ridder : 02.421.20.70 – mderidder@jette.be ou Michel Sautois : 0485.14.71.23 – michel.sautois@base.be

Exposition à La Maison communale

Artistes et gardiennes de la paix

Du 6 au 17 janvier 2014, vous pourrez découvrir, dans le hall de La Maison communale de Jette, une exposition de dessins et de peinture. Les Jettoises Christine Fisset et Christiane Vanvelthem partagent non seulement leur métier de gardiennes de la paix, mais également leur passion de l'art. Vous les avez peut-être déjà rencontrées lors du parcours d'artistes de la commune auquel elles participent régulièrement.

Christine Fisset

Elle se passionne très jeune pour le dessin, mais son inspiration se porte sur la calligraphie chinoise car son parrain, Maître Fisset, grand maître en art martial, lui fait découvrir l'écriture chinoise. Ce fut pour elle une révélation, mais elle se considère encore comme novice en la matière.



Christiane Vanvelthem

Amatrice de peinture, de dessin et d'art en général, Christiane Vanvelthem se lance dans l'aventure des couleurs lors d'un séjour en Afrique. Depuis plus de 10 ans, elle fait chanter les couleurs sur ses toiles pour transmettre ses émotions et ses sentiments. La vie et la nature, dont les parcs et les bois de Jette, sont ses sources d'inspiration.

Du 6 au 17 janvier 2014

Exposition de dessins et de peintures

Hall d'accueil de La Maison communale – chaussée de Wemmel, 100

Accessible pendant les heures d'ouverture de l'administration

A L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA CULTURE PAUL LEROY



Le Comté de Jette

Un cercle pour les passionnés d'histoire

Vous êtes passionné par l'histoire ? Vous vous intéressez à notre patrimoine ? Savez-vous qu'il existe, tout près de chez vous, un cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore baptisé Comté de Jette ?

Ce cercle historique, fondé en 1961, est constitué de bénévoles et est installé dans l'Ancienne Demeure Abbatiale de Dieleghem. Le Comté de Jette y possède une vaste bibliothèque, de nombreuses et précieuses archives et un petit musée qui recèle bon nombre d'objets anciens. Les archives sont accessibles gratuitement, que ce soit dans le cadre scolaire, professionnel ou privé. En plus, elles couvrent un territoire vaste, qui s'étend au-delà des frontières communales.

Si l'histoire vous passionne, sachez en outre que le Comté de Jette accueille avec plaisir de nouveaux membres.

Cercle historique Comté de Jette

Ancienne Demeure Abbatiale de Dieleghem – rue J. Tiebackx, 14

Tél : 02.476.04.39 – E-mail : jacqueline.louis@telenet.be

Permanences : lundi, mardi et mercredi de 14 à 16h



Le Comté de Jette et le Centre culturel recherchent... des témoignages de la Première Guerre Mondiale

Le Centre Culturel l'Armillaire de Jette et le Cercle d'Histoire, d'Archéologie de Folklore du Comté de Jette sont actuellement à la recherche de documents relatifs à la Première Guerre Mondiale. Vous possédez des photos, lettres, cartes postales, journaux intimes, pamphlets, journaux, médailles, souvenirs, mementos, faire-part de décès ou autres objets et documents de cette période relatifs à la vie quotidienne dans le nord-ouest de Bruxelles (Jette, Ganshoren, Laeken, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek) ? Vous avez des histoires ou des anecdotes à raconter ? N'hésitez pas à contacter le Comté de Jette.

Contacts :

Daniel Rochette – av. Hélène, 62 – 1082 Bruxelles – 0499.19.96.28 – rochette.daniel@telenet.be

Pierre Van Nieuwenhuysen – av. Mathieu De Jonge, 34 – 1083 Bruxelles – 02.420.18.82 – jacqueline.louis@telenet.be

Jette Village ouvre ses portes

Nouveau complexe en plein cœur de la commune

Construit sur l'ancien site industriel désaffecté S.A. Loreas, le projet Jette Village a été officiellement inauguré au mois de décembre à Jette. Cet ensemble de logements conventionnés comprenant 29 maisons unifamiliales et 113 appartements a été construit à l'initiative de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale, aujourd'hui connue sous le nom de Citydev.

Le complexe Jette Village se situe en plein cœur de la commune, au croisement de la chaussée de Jette et des avenues Paul Merten et Firmin Lecharlier, à proximité de la place Reine Astrid. Développé en deux phases, il était déjà partiellement habité depuis 2012. Avec l'achèvement de la seconde phase début 2014, tous les occupants jouiront désormais de leur bien.

Clos Magritte

Comme l'indique son nom, l'ensemble jettois est un véritable village qui s'articule autour d'une nouvelle voirie créée à l'intérieur du site. Elle a d'ailleurs été baptisée « Clos Magritte » et jouxte un jardin paysagé central. Construit dans une optique verte et durable, l'ensemble est équipé de toitures vertes et de citernes de récupération d'eau de pluie. Chaque maison dispose d'un jardin privatif et d'une terrasse. Un bel exemple de reconversion d'un espace délaissé qui répond au défi très actuel de l'expansion démographique.

Plus d'infos : www.citydev.be



Économies et changement climatique Séance d'information le lundi 20 janvier

Comment faire des économies d'énergie et préserver l'environnement ? Cette question vous interpelle ? Alors inscrivez-vous à la séance d'information « Économies et changement climatique » organisée par la commune et la Maison de l'Énergie Ouest, pour les éco-ambassadeurs et les habitants jettois. Vous y découvrirez de près la consommation énergétique d'un ménage.

Quels sont les grands postes énergivores ? Quels petits gestes pratiquer au quotidien et que prévoir comme interventions ? Quelles sont les primes qui existent pour vous permettre d'aller plus loin ? Que peut faire la Maison de l'Énergie pour vous aider dans vos démarches ? Toutes ces questions trouveront réponse au cours de la soirée d'information, mais attention : les inscriptions sont limitées à 30 personnes !

**Inscriptions : cellule Développement durable – 02.422.31.03
– cmeeus@jette.irisnet.be**

Lundi 20 janvier 2014, de 19 à 21h30

Soirée d'information : Economies et changement climatique

Theodor 108 – Salle polyvalente (1^{er} étage) – rue Léon Theodor, 108

UNE INITIATIVE DU RÉSEAU DES ÉCO-AMBASSADEURS, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT, CLAIRE VANDEVIVÈRE.



Maison de l'Énergie Ouest

Visite gratuite, petites interventions, accompagnement travaux
Rue Léon Theodor, 151
02.563.40.03
ouest@maisonenergiehuis.irisnet.be
www.maisonenergiehuis.be



Inauguration d'œuvre d'art au Foyer Jettois

Mbogo où es-tu, waar ben je ?

Le 19 décembre, le quartier Essegheem a fêté l'installation de Mbogo où es-tu, waar ben je ?, 9^{ème} œuvre de « Vers Bruxelles, poésie en ville », projet artistique qui instaure 12 lieux publics poétiques, à Jette et dans 11 autres quartiers de Bruxelles. L'œuvre jettoise a été réalisée par Els Opsomer et illustre littéralement les vers du poète congolais Kasele Laïsi Watuta. Elle a été chaleureusement inaugurée sur fond de poésie par les élèves du quartier. Les habitants des environs pourront dorénavant contempler ces vers depuis leurs fenêtres.

*L'œuvre illustre littéralement le vers du poète congolais
Kasele Laïsi Watuta*

Classique à l'Abbaye

2 février 2014 : Quatuor Alfama



UNE INITIATIVE DES ÉCHEVINS DE LA CULTURE, PAUL LEROY ET BRIGITTE GOORIS

La beauté de Haydn, le jeune Beethoven et Webern

Après la célébration de la nouvelle année le 5 janvier avec le Cellosexuor du Brussels Philharmonic, c'est au tour du Quatuor Alfama de monter sur scène le 2 février. Ces quatre musiciens interpréteront de magnifiques œuvres de Haydn, Webern et Beethoven. Haydn ouvrira le voie au romantisme de Webern et à la jeunesse de Beethoven.

Le Quatuor Alfama associe le Quatuor à cordes Op. 76 Nr. 4 de Joseph Haydn au Quatuor à cordes Op. 18 Nr. 3 de Ludwig van Beethoven, avec entre les deux le Langsamer Satz d'Anton Webern. L'ensemble dégage passion, minutie, dynamisme et subtilité. Il veut faire rêver son public avec la beauté désarmante de Haydn ou le romantisme langoureux de Webern. C'est l'un des jeunes ensembles les plus remarquables du paysage musical belge et sa réputation ne cesse de croître aussi à l'étranger.

Haydn ouvrira le voie au romantisme de Webern et à la jeunesse de Beethoven.

Classique à l'Abbaye

Quatuor Alfama - Dimanche 2 février 2014 à 11h

Avec garderie et apéritif

Abbaye de Dieleghem - Rue Tiebackx, 14

Tickets : 10 euro / 5 euro - 12, + 65, Académies jettoises - Réservation conseillée

Plus d'infos : cultuur@jette.irisnet.be – 02.423.13.73

www.musicaclassicajette.com

Expo 'Vus nus'

L'intimité d'un portrait

Le Jettois Arnaud Ghys est loin d'être un inconnu dans le milieu des photographes. Son approche 'anthropologique' fait découvrir les gens, dans l'intimité d'un portrait ou en reportage dans le foisonnement de leur vie sociale, politique et culturelle. Durant le mois de février, vous pouvez découvrir son nouveau projet 'Vus nus' au Rayon Vert, des portraits de modèles nus. Bien qu'invisible pour le spectateur, la nudité vue par le photographe donne un accent particulier à la rencontre avec le modèle.

Arnaud Ghys a choisi pour ce projet une confrontation avec les modèles, les yeux dans l'objectif. Il cherche surtout à capturer la vérité d'un moment, d'une rencontre, d'une confrontation, d'un contact entre un modèle et un photographe. Le photographe souhaite saisir cet équilibre entre léger malaise et confiance accordée au photographe.

L'écart avec le quotidien

La nudité permet, par l'écart qu'elle impose avec le quotidien, de débanaliser ou de ré-enchanter le portrait car elle est, pour la plupart d'entre nous,

généralement réservée au médecin ou au partenaire. La rencontre avec le photographe est d'un autre ordre. Cette confrontation se veut douce, mais pas mièvre : l'enjeu critique de l'image de soi est ici renforcé par la nudité.

Par le cadrage et le moment choisi, le photographe décide de ce que verra le spectateur et, dans le même temps, de ce qu'il ne verra pas. Le cadrage horizontal laisse respirer les visages tout en ne dévoilant que la tête et le début des épaules des modèles. La nudité annoncée n'est donc pas visible par le spectateur, qui ne peut au mieux qu'en chercher les indices. Le pari ? Amener le spectateur à avoir un regard plus appuyé que celui qu'il poserait sur un portrait 'classique'.

Expo Vus nus par Arnaud Ghys

Le Rayon Vert – rue Van Huyneghem, 32

Vernissage le mardi 28 janvier de 18h à 21h

Dimanches 5, 12 et 19 janvier 2014, de 10h à 14h (pendant le marché bio)

www.arnaudghys.be



Janvier multicolore au Rayon Vert

Passez un début d'année haut en couleurs grâce aux activités festives du Rayon Vert.



...

18 janvier 2014

Grand Tournoi des Aventuriers du Rail

Le magasin de jeux et jouets Sajou organise un tournoi des « Aventuriers du Rail » le samedi 18 janvier, au Rayon Vert à Jette, pour sélectionner des champions nationaux qui s'affronteront lors d'une finale, à Paris, en septembre prochain à l'occasion des 10 ans du jeu. A la clé : un voyage pour deux personnes en Asie, à bord de l'Eastern & Oriental Express. Le tournoi jettois se déroulera en 3 manches et plusieurs plateaux de jeu (USA, Europe, Pays-Bas). L'inscription est gratuite, mais obligatoire et il est nécessaire de connaître les règles des Aventuriers du Rail USA pour participer (séances d'initiation organisables sur demande).

18 janvier à 13h (fin prévue vers 17h30)

Entrée : gratuit - Inscription et demande d'initiation par mail : ladr@sajou.be

Indiquer le nom, l'adresse et le n° de téléphone de chaque joueur

...



24 janvier 2014

Concert Yellow Green Band

Au fil des années, la palette de couleurs du Yellow Green Big Band s'est enrichie et c'est aujourd'hui une quinzaine de musiciens passionnés qui se retrouvent pour interpréter des standards de jazz, funk et latino. Habitué des festivals comme le Jazz Jette June ou le Brussels Jazz Marathon, le groupe va faire monter la température du mois de janvier !

24 janvier à 20h

Entrée : 8 EUR / 6 EUR (étudiants, chômeurs, pensionnés)

...



31 janvier 2014

Concert Simon Cardon

Pour son spectacle « Tram 44 », Simon Cardon monte sur scène seul avec sa guitare et ses chansons, bien résolu à surprendre son public par une interprétation plus débridée et énergique qu'à l'accoutumée. Auteur-compositeur-interprète, il défend la chanson française à texte, dans le sillage des Cabrel, Leforestier et autre Brassens. Parfois drôle, souvent touchant, il parle du temps qui passe, du rapport aux autres, de la famille...

31 janvier à 20h

Entrée : gratuit

Réservation : simon.cardon@skynet.be – 0485.63.01.08

...



Janvier/février 2014

Vus nus, expo photo d'Arnaud Ghys

Arnaud Ghys expose au Rayon Vert des portraits peu communs : cadrés en format photo d'identité, ses modèles ont pourtant posé nus. Retrouvez toutes les informations sur cette exposition en page 21.

Vernissage : 28 janvier 2014

Entrée : gratuit

Accessible pendant le marché bio, les dimanches de février

...

Marché et cuisine bio

Venir au marché bio du Rayon vert, c'est aussi passer un bon moment en famille le dimanche matin et faire ses provisions de fruits et légumes bios, frais, locaux et de saisons, de vins et de bières, de pains, de pâtes, de confitures, de jus, de condiments, etc. Des saveurs en vrac, choisies avec soin pour leur qualité écologique.



Petite nouveauté, le Rayon Vert vous propose de profiter du marché bio pour suivre, une fois par mois, des cours de cuisine bio dispensés par Fannie Wattiez, naturopathe, cuisinière et coach culinaire. Sa cuisine bio est vivante, saine, légère, équilibrée et bienfaisante. Premières sessions le 19 janvier sur le thème des huiles essentielles et le 2 février avec les protéines végétales.

Marché (couvert) bio : tous les dimanches de 9h30 à 13h

Cours de cuisine bio : un dimanche par mois, de 11 à 14h

19 janvier 2014 : huiles essentielles

2 février 2014 : protéines végétales

Prix : 25 EUR/personne (groupe de min. 8 personnes)

Réservations : info@germalife.be – 02.318.09.45 – 0496.39.56.67 – Plus d'infos : www.germalife.be

Le Rayon Vert – rue Van Huynegem 32

Renseignements et réservations : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be

Centre culturel



Mercredi 11 janvier 2014

Slam : Youness Mernissi

Après « Slam'fait plaisir » et « Poétiquement Correct », le vice-champion d'Europe de slam Youness Mernissi revient avec un nouveau seul en scène « Ne me demande pas mon nom », mis en scène par Samuel Idmtal. Avec ses textes bien ficelés, son débit et son phrasé, le slameur bruxellois Youness Mernissi a réussi à imposer son style fluide, précis et profondément humain.

11 janvier 2014 à 20h
Centre Armillaire

Entrée : 12 EUR – 10 EUR en réservant au 02.426.64.39

Du 11 au 26 janvier 2014

Expo photo : Brussels Miroir

L'association Brussels Miroir présente les œuvres de 19 de ses membres à l'Abbaye de Dieleghem, soit 118 photographies et 3 montages sur panneaux aux thèmes variés : artisans en Belgique et en Turquie, château portugais, Bruges, éléments humains, mannequins, enseignes de magasins, architecture moderne, stèles funéraires oubliées, femmes, oiseaux, reportage de rue, humour et carnaval de Gilles de Binche et d'ailleurs. Des démonstrations de traitement d'images seront proposées au public les samedis 11 et 18 janvier dès 14 heures.

Plus d'infos : Brussels Miroir – bau-doux.godart@gmail.com

Du 11 au 26 janvier 2014

Abbaye de Dieleghem –
rue J. Tiebackx, 14

Entrée libre :
ma – ve, de 10 à 12h et de 14 à 17h ;
sa – di, de 10 à 13h et de 14 à 18h

Fermé le lundi



Dimanche 12 janvier 2014

Concert de Nouvel An : Nuove Musiche

L'Orchestre Symphonique Nuove Musiche, dirigé par Eric Lederhandler, vous propose de découvrir toute la magie et la puissance du génie de la valse, Johann Strauss, lors d'un concert de Nouvel An qui vous transportera à Vienne. 40 musiciens interpréteront des extraits des œuvres les plus célèbres du grand compositeur : Le Beau Danube Bleu, La Marche Egyptienne, Sang Viennois, ...

12 janvier 2014 à 15h

Eglise Saint-Joseph, rue Soetens

Entrée : 15 EUR – 12 EUR en réservant au 02.426.64.39

Mercredi 29 janvier 2014

Bar Philo : « Sagesse et philosophies de l'Inde »

Vous avez peut-être profité d'Europalia Inde pour apprécier toute la richesse et le raffinement des arts de l'Inde, ses musiques envoûtantes, sa culture Bollywood, ... Mais connaissez-vous le Veda, composé de textes sacrés datant de plus de 1500 ans avant Jésus Christ ? L'Hindouisme et le Bouddhisme, proches dans leurs fondements, mais radicalement différents dans leurs effets ? Hervé Narainsamy, philosophe passionné vous propose d'aller au-delà des clichés de l'Inde d'hier et d'aujourd'hui, de questionner l'oubli philosophique de l'Inde.

29 janvier 2014 à 20h

Centre Armillaire

Entrée : 4 EUR boissons comprises (2 EUR étudiants)
Toutes les nouvelles du Bar philo en vous inscrivant à l'adresse : dvaneycke@ccjette.be.

Centre Armillaire : 145 bd. de Smet de Naeyer

Renseignements, préventes et réservations : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Retrouvez le programme complet du mois de janvier sur le site internet du Centre culturel de Jette www.ccjette.be et dans le journal « Demain ».

Académie de Jette Premier prix et premières Acafolies

En ce début d'année, l'académie de Jette fête deux jolies premières : la lauréate Clémence Dujardin, arrivée en tête du concours Belfius Classics, et la première édition des Acafolies, un festival dédié aux arts de la parole.

Premier prix au Belfius Classics !

Le « Belfius Classics », concours de haut niveau, constitue une référence dans le monde musical et un joli tremplin vers une carrière artistique. Encouragée par Isabelle Jacobs, son professeur de flûte traversière à l'académie de Jette, Clémence Dujardin, jeune jettoise de 15 ans, a relevé le défi... et a obtenu un premier prix ! Inscrite à l'académie depuis 2005, Clémence a suivi les cours de formation musicale, de flûte traversière et de piccolo, ainsi que quelques cours de piano. Elle a également entamé en parallèle le cursus des « Jeunes talents » au Conservatoire Royal de Bruxelles. Un grand bravo à elle !

Festival d'arts de la parole

Un nouveau festival fait son apparition dans le paysage culturel cette année : les Acafolies. Il invite les directeurs, enseignants et élèves des académies de la Région bruxelloise à collaborer pour présenter trois spectacles autour des arts de la parole. Des élèves des cours de théâtre de Catherine Nowak et de Charlotte Chantrain à l'académie de Jette seront sur scène le samedi 11 janvier pour cette première édition.

Acafolies

Samedi 11 janvier 2014 à 15h

Théâtre Molière – square du Bastion, 3 – 1050 Ixelles

Théâtre : Scènes classiques de Molière et Racine

Mercredi 30 janvier 2014 à 20h30

Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage)

Académie communale de Jette : Musique – Danse – Art de dire

**Rue du Saule, 1 à Jette – Tél : 02.426.35.56 (entre 15 et 21h) – secretariat@academie-jette.be
www.academie-jette.be**



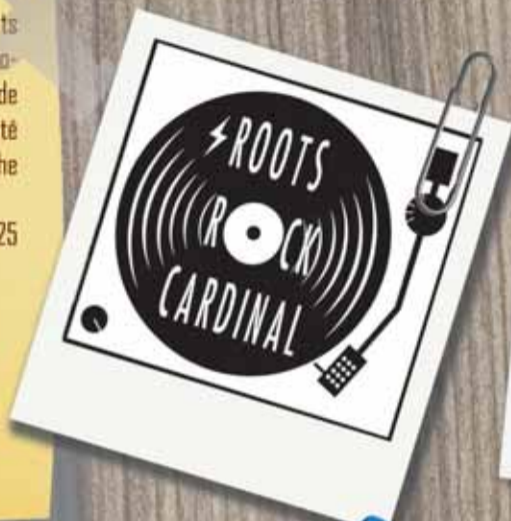
AGENDA

Roots Rock Cardinal Annulation Neville Staple

Jette s'enrichit d'une nouvelle série de concerts. Baptisées Roots Rock Cardinal, ces représentations auront lieu au cours des prochains mois à l'Excelsior et vous entraîneront à la rencontre de célèbres noms de l'histoire de la musique. Le coup d'envoi a été donné par TV Smith, le leader du légendaire groupe anglais The Adverts.

Attention! Neville Staple a annulé sa tournée européenne. Le 25 janvier, The Talks passent à Roots Rock Cardinal.

- ➔ **Roots Rock Cardinal**
25 janvier : The Talks (Ska)
8 mars : Chelsea (Punkrock)



5 janvier 2014 Messe en bruxellois

Le 5 janvier 2014, la Sainte Messe de 10 heures sera célébrée pour la dixième fois en Bruxellois flamand par le curé Dirk Vannetelbosch en l'Eglise Saint-Pierre de Jette.
Comme ce fut déjà le cas les 9 années précédentes, l'Eglise Saint-Pierre sera, une fois de plus, pleine à craquer...

- ➔ **Messe en bruxellois**
5 janvier 2014 à 10h
Eglise Saint-Pierre
place Cardinal Mercier

Classique à l'Abbaye : Cellosexteur Brussels Philharmonic & Quatuor Alfama

Après que la nouvelle année ait été célébrée joliment le 5 janvier par le Cellosexteur du Brussels Philharmonic, c'est au tour du Quatuor Alfama de monter sur scène le 2 février. Ces quatre musiciens interpréteront de magnifiques œuvres de Haydn, Webern et Beethoven. Haydn ouvrira la voie au romantisme de Webern et la jeunesse de Beethoven.

- ➔ **Classique à l'Abbaye**
5 janvier 2014 : Cellosexteur Brussels Philharmonic
2 février 2014 : Quatuor Alfama
à 11h (avec garderie et apéritif)
Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14



Nouveau stage à l'AnARTiste Initiation à l'infographie créative

Les temps changent, les techniques évoluent, les outils artistiques aussi... Et si, au lieu d'utiliser un bloc de papier et un crayon, on utilisait une table graphique et un ordinateur ? Le but de ces matinées est de vous faire découvrir comment être créatif avec un outil informatique.
Pour débutants et initiés.

- ➔ **Initiation à l'infographie créative**
Matinée théorique le samedi 18 janvier 2014
Matinée pratique le samedi 25 janvier 2014
Matinée perfectionnement le samedi 8 février 2014
Prix : 50 EUR les 2 matinées d'initiation /
25 EUR le perfectionnement
Atelier l'anARTiste - rue P. Michiels, 50
Inscriptions : 02.476.08.64 - rbastin@skynet.be

Le 11 janvier 2014

Réception de nouvel an pour les Jettois

Si vous avez des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux ou si vous désirez simplement entrer en contact avec d'autres Jettois, ne manquez pas la réception de nouvel an des Jettois. Vous y trouverez différents stands d'information représentant l'administration communale, le CPAS, la zone de police, la Croix Rouge, l'Agence Locale pour l'Emploi ou Le Foyer Jettois.

- ➔ **Réception de nouvel an des Jettois**
Samedi 11 janvier 2014 à 11h
Salle communale des Fêtes
Place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage)



EXPO 'VUS NUS'
par Arnaud Ghys
Le Rayon Vert
rue Van Huyneghem, 32
www.arnaudghys.be